

FORAGES D'EAU DANS LE MÉDOC

Les conclusions de l'expert québécois rendues en mai

C'est au printemps que René Therrien, hydrogéologue reconnu, donnera son analyse sur deux études qui se contredisent quant à l'impact du projet du champ captant sur la forêt

Julien Lestage
jlestage@sudouest.fr

Lors de l'assemblée générale de l'Association pour le maintien de l'activité forestière en Médoc (Amaf), qui s'est tenue samedi dernier dans la salle des fêtes de la commune de Le Temple, une date importante a été donnée. Henri Sabarot, le président du Parc naturel régional Médoc (PNR), a précisé que René Therrien, hydrogéologue à la réputation internationale - qui avait été sollicité en novembre dernier pour analyser deux études qui se contredisent sur l'impact que pourrait avoir le projet du champ captant des Landes du Médoc dans la zone forestière du Sud-Médoc - va rendre son rapport au mois de mai prochain. René Therrien viendra sur place donner ses conclusions.

Rappelons que le scénario du champ captant, porté par Bordeaux Métropole, vise à réaliser 14 puits répartis sur 2 hectares, dans les communes de Saumos et Le Temple. Si ce projet a été lancé, c'est pour permettre de substituer 10 millions de mètres cubes d'eau par an, prélevés actuellement dans la nappe déficitaire de l'éocène, au niveau de Bordeaux et d'une partie du département, par 10 millions de mètres cubes par an prélevés dans la nappe de l'oligocène non déficitaire dans sa partie littorale, sur le secteur du Sud-Médoc. Un espace où l'activité sylvicole est essentielle.

Une baisse éventuelle de la nappe d'eau de surface fait frémir les forestiers. Selon eux, elle mettrait en danger la production sylvicole. Ils brandissent d'ailleurs une étude qui confirme leurs craintes. La Mé-



Les sylviculteurs craignent que leur forêt puisse être dévastée par la réalisation d'un projet de champ captant sur le territoire Sud Médoc. JULIEN LESTAGE

ropole avance une autre étude, celle du Bureau de recherches géologiques et minières, le BRGM, qui se veut bien plus rassurante. Bref, la mission confiée à l'expert québécois est de confronter ces deux rapports et dire où se trouve la vérité. L'Amaf comme la Métropole, via un observatoire confié au PNR Médoc, ont validé ce principe d'une confrontation de leurs études par un intervenant extérieur au territoire. René Therrien est professeur titulaire et directeur du département de géologie et de génie géologique à l'Université de Laval au Québec. C'est une « peinture » dans son domaine.

Le projet avance toujours

Durant la réunion de l'Amaf, Michel Robert, son président, a

pu dire en présence d'élus locaux, du député RN du Médoc, du président du PNR Médoc, de la DFCI Gironde, du Syndicat des sylviculteurs et de l'association Vive la forêt, « que le projet de champ captant avance toujours malgré l'expertise en cours de l'hydrogéologue québécois ». Le président a notamment cité l'arrêté préfectoral « qui autorise les enquêtes environnementales, les études sur les canalisations, etc. ». L'Amaf aurait préféré que tout le processus soit figé en attendant le rapport du spécialiste québécois.

L'Amaf a aussi fait état d'une étude interne à l'association, qui tendrait à prouver que la sécheresse et les incendies de l'été 2022 ont provoqué une baisse inhabituelle du niveau de la nappe de surface d'environ

10 cm. « Cette baisse a eu des répercussions très importantes sur les mortalités de la forêt. Cet impact s'est poursuivi en 2023. Heureusement, les pluies de fin d'année ont permis d'atténuer les choses », souligne encore Michel Robert. Pour l'Amaf, ce constat permet de dire que la forêt est fragilisée lorsque cette nappe connaît des variations.

Enfin, Bordeaux Métropole a demandé aux sylviculteurs de pouvoir avoir accès aux relevés du niveau de cette nappe d'eau de surface qui sont réalisés par les forestiers. Il s'agirait de permettre au BRGM, avec des données actualisées, de mettre à jour son modèle Phénème. Il est un outil d'évaluation de l'impact que pourrait avoir le champ captant des Landes du Médoc sur la forêt.

À NOTER

Atelier yoga par l'association Yogamargaux

MARGAUX-CANTENAC L'association Yogamargaux propose un atelier yoga de l'hiver, le samedi 10 février, de 10 h 30 à 12 h 30, à la salle Port-Aubin sur le thème « Yang Yin aux bols chantants », animé par le duo Mathilde Poitevin, jeune professeure de yoga du Taïlan, qui remplace occasionnellement les enseignantes de l'association, et Sandra Lefebvre spécialisée en sonothérapie. « La séance comprend un travail sur la respiration, la pratique des postures, un temps de relaxation, un voyage des sens entre lenteur et apaisement au son des bols chantants. Le yoga agit sur le système nerveux, permet de contrôler ses émotions et développer la joie de vivre », ajoute Estelle Duprat la présidente. D'autre part, l'assemblée générale de l'association Yogamargaux aura lieu le lundi 5 février, à 20 h 30, à l'espace Ginestet à l'Issue du cours. Le but de l'association est de proposer au plus grand nombre la possibilité de pratiquer le yoga avec des cours pour tout le monde, débutants et expérimentés, toutes les morphologies, tous les âges (sauf les enfants) à des prix accessibles. Les cours sont dispensés par trois professeures. Renseignements et inscriptions pour l'atelier sur yogamargaux-ls2ya-pia.com/fr/event-51973.

UTILE

URGENCES

Samu/Centre 15. Tél. 15.
Police/Gendarmerie. Tél. 17.
Sapeurs-pompiers. Tél. 18.

SAUVETAGE EN MER

Estuaire Cross.A. Tél. 196

HÔPITAUX-CLINIQUES

Clinique mutualiste du Médoc.
Antenne du CHU, 64, rue Aristide-Briand, Lesparre.
Tél. 05 56 73 10 00.

PHARMACIES DE NUIT

Lesparre. Tél. 05 56 73 46 70.
Paulliac. Tél. 05 57 75 29 30.

ADMINISTRATIONS

Sous-préfecture. 4, allée du 8-Mai-1945, Lesparre-Médoc.
Tél. 05 56 73 21 70. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 13 h.

ENVIRONNEMENT

Le marais indispensable pour la survie de certains poissons

Jusqu'au 11 février, le Parc naturel régional propose des sorties, des conférences et spectacles pour découvrir les zones humides et leur importance

« L'Homme aménage le marais pour que certains poissons arrivent à survivre ! Une visite des zones humides dans le Médoc permettra notamment d'appréhender les difficultés du brochet pour se reproduire et les actions mises en place par le Bassin-Versant pour préserver cette espèce sensible ». Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, le PNR Médoc a concocté un programme assez étoffé permettant au public de mieux comprendre l'importance de ces espaces particuliers dans l'équilibre d'un territoire.

Biodiversité

Depuis le 27 janvier, plusieurs sorties avec des thèmes bien précis ont déjà été organisées. Cette manifestation va se poursuivre jusqu'au 11 février. Le vendredi 2 février (1), le Syndicat mixte des Bassins-Versants (SMBV) du Centre Médoc Gargouilh proposera donc d'y voir plus clair sur le rôle que peut jouer un marais dans la survie de certains poissons. Les passionnés de pêche seront servis. La sortie sera encadrée par un représentant du SMBV.

Rappelons que si les zones

humides font l'objet de tant de protection pour leur préservation, c'est d'abord parce qu'elles sont « le berceau de la diversité biologique et fournissent l'eau et la productivité primaire dont un nombre incalculable d'espèces de plantes et d'animaux dépendent pour leur survie ».

Julien Lestage

(1) Visite au cœur du marais. Animateurs : SMBV Centre Médoc Gargouilh. Au départ de Saint-Laurent-Médoc. De 10 heures à 12 heures. Sortie gratuite. Réservation auprès du PNR Médoc : 05 57 75 19 99



Les pêcheurs pourront mieux comprendre le rôle des marais. LUCE GARDENES